

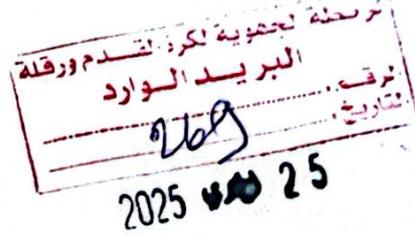


DECISION DE LA COMMISSION FEDERALE DE RECOURS
SEANCE DU 19/02/2025

Affaire N° 55 Recours Union Sportive El Menai « USM »

Membres

Mr Belkherroubi Abdou Président
Mr Keteb Djamel Membre
Mr Amrane El Hadi Membre



Attendu que le club Union Sportive El Menai a interjeté appel à l'encontre de la décision de la commission de discipline de la ligue régionale de football de Ouargla (affaire n°632 rencontre NRL / USM du 31.01.2025 PV n°17 du 6/02/2025) statuant comme suit :

« Match à Rejouer » Art 72 ; 73 RCFA (2024).

En la Forme

Attendu que l'appel interjeté par l'USM est recevable en la forme

Au Fond

Attendu qu'il ressort des pièces versées au dossier et notamment de la feuille de match et du rapport de l'arbitre, que le match qui a opposé le NR Laghouat à l'US Menai en date du 31.01.2025 a été arrêté définitivement à la 85^{ème} minute de jeu par l'arbitre de la rencontre en raison de l'agression physique dont a été victime le 1^{er} arbitre assistant par les joueurs Saci Attalah, Tzioui Med Amine et Messaoudi Omar du NR Laghouat, tel qu'il ressort de la transcription de l'arbitre sur la feuille de match ; en outre lors de la sortie du trio arbitral du terrain, les arbitres ont été injuriés, insultés et humiliés par un autre joueur du NR Laghouat le nommé Bencherif Akram.

Cette violence à l'encontre des arbitres par les joueurs est inacceptable et contraire aux valeurs du football qui prône le respect et le fairplay ; il y'a lieu de rappeler l'importance et la nécessité du respect des arbitres.

Attendu qu'au vu de l'arrêt définitif de la rencontre suite à l'agression physique et verbale des arbitres par les joueurs du NR Laghouat, la commission fédérale de recours, après délibération décide.

شارع أحمد واكد - ص.ب 39
دالي براهيم - الجزائر
Ahmed Ouaked St, PO Box 39
Dely Brahim - Algiers
+213 20 31 81 23
+213 20 31 81 23
sgfaffoot@gmail.com
www.faf.dz





Par ces Motifs

Déclare l'appel recevable en la forme.

Infirme la décision prononcée en première instance par la commission de discipline de la ligue régionale de football d'Ouargla

Et statuant à nouveau :

Match perdu par pénalité à l'équipe du NR Laghouat pour en attribuer le gain à l'équipe de l'US Menai qui marque 03 points et un score de 03 buts à 00.
Art 65RCFA.

Le Président de la Commission

A.Belkherroubi



شارع أحمد واكد - ص.ب 39
دالي براهيم - الجزائر

Ahmed Ouaked St, PO Box 39
Dely Brahim - Algiers

+213 20 31 81 23

+213 20 31 81 23

sgfaffoot@gmail.com

www.faf.dz

